

#### Détails de production du mois de mai 2022 :

La production nucléaire a représenté 61,2 % de la production (63,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 22 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (41,7 % en puissance brute du parc),
- 19 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (32,8 % en puissance brute du parc),
- 14 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (24 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour maintenance ou rechargement et certaines sont en arrêt pour les contrôles de « corrosion sous contraintes ».

#### Statistiques des données consolidées du mois de mai 2022 :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 44,9 % pour le nucléaire,
- 17,7 % pour les combustibles fossiles,
- 25,8 % pour l'hydraulique,
- 14,3 % pour l'éolien,
- 22,4 % pour le photovoltaïque,
- 27,9 % pour les énergies thermiques renouvelables (biomasse, déchets et biogaz).

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 46,3 % et le minimum a été de 1,1 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 75,6 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 30,2 % de la production, 14,7 % pour l'hydraulique, 6,1 % pour l'éolien, 6,7 % pour le solaire et 2,7 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 31,3 % de la consommation, 15,3 % pour l'hydraulique, 6,3 % pour l'éolien, 7 % pour le solaire et 2,8 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en légère baisse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 8,6 % de la production (8,9 % de la consommation), soit une diminution par rapport au mois précédent ; cette production est nettement plus élevée que celle de mai 2021 (3 % de la production, 3,5 % de la consommation), cette augmentation concernera particulièrement le gaz et elle a pour cause les déficits des filières nucléaire et éolienne. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (14,3 %) très inférieure aux valeurs moyennes annuelles, cette production a été particulièrement irrégulière (voir page 15). Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (22,4 %) largement supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Sur l'ensemble du mois la température moyenne réalisée (17,3 °C) a été supérieure à la température moyenne de référence (15,7 °C). La température a été supérieure à la référence sur la période du 7 au 23 (voir page 28).

Les variations des productions éolienne et photovoltaïque sur des périodes de 30 minutes sont représentées sur les pages 20 (productions séparées) et 21 (productions cumulées), ces graphiques mettent en évidence les variations importantes qui constituent des contraintes sur l'équilibre du réseau de production.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 88,7 % (95,1 % en mai 2021). La quantité de CO<sub>2</sub> rejetée a été, selon les données RTE de 37,6 g / kWh alors qu'elle était de 16 g / kWh en mai 2021 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet sur le cycle de vie des moyens de production il serait de 51,4 g / kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une importation de 8,2 % de la production et une exportation de 9,5 % de la production, soit un solde excédentaire de 1,3 % de la production. De nombreuses journées ont été importatrices (voir pages 6, 7 et 32). La faible disponibilité du parc nucléaire et la faible production éolienne sont une des causes des importations fortes.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.